

Références à rappeler

Contrat Collectif Assurance de Personnes
Entreprise : 49917601400037

Pour nous contacter

Vente à Distance Professionnels
contact.madue@apicil.com

SIMAO
24 AVENUE D UXELLODUNUM
46140 LUZECH

Lyon, le 10 avril 2025

Objet : Lettre-avenant - Mise en conformité des catégories objectives (décret du 30 juillet 2021)
Convention collective nationale de l'esthétique-cosmétique et de l'enseignement technique et professionnel lié
aux métiers de l'esthétique et de la parfumerie (IDCC 3032)

Madame, Monsieur,

Vous avez souscrit un contrat prévoyance auprès d'APICIL PRÉVOYANCE et nous vous remercions de votre confiance.

Afin de maintenir le caractère collectif de votre régime et ainsi continuer à bénéficier des exonérations de charges sociales, les partenaires sociaux de votre Branche ont fait une démarche auprès de l'APEC.

En l'absence d'accord de Branche et conformément à l'agrément rendu par la Commission paritaire APEC le 1^{er} juin 2021, vous n'avez qu'une possibilité pour définir vos bénéficiaires cadres/non-cadres conformément à la réglementation :

- Cadres « Salariés relevant de l'article 2.1 de l'ANI relatif à la prévoyance du 17 novembre 2017 » (= Salariés relevant des coefficients 270 et 300).
- Non cadres « Salariés ne relevant pas de l'article 2.1 de l'ANI relatif à la prévoyance du 17 novembre 2017 » (= Salariés relevant des coefficients 135 à 250).

Il vous appartient de rédiger votre acte de mise en place (DUE, accord collectif ou référendum) conformément à l'agrément APEC et cela, le plus tôt possible (la date butoir du 31 décembre 2024 étant passée) en veillant à respecter les délais de prévenance. Nous vous précisons que cet acte de mise en place pourra faire l'objet de vérifications de la part de l'URSSAF.

Vous trouverez en pièce jointe, la lettre-avenant précisant le nouveau libellé de population mentionné au sein de votre contrat d'assurance, par renvoi à votre acte de mise en place.

Cette modification entre en vigueur à effet du 1^{er} janvier 2025.

Si vous souhaitez en savoir plus sur cette mise en conformité, vous pouvez vous rapprocher de votre interlocuteur commercial habituel.

Nous vous remercions de votre confiance et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Damien DUMAS
Directeur Général Délégué



Pièce jointe : Lettre-avenant